

## HAUT DÉBIT

# Déploiement de la fibre optique

À Puteaux, les travaux d'implantation des armoires Orange pour le déploiement de la fibre optique ont démarré. Ces installations permettront notamment l'accès à une connexion Internet optimale.

L'installation de la fibre optique vous offre une technologie accessible et sûre pour une expérience digitale hors du commun. Vous profitez ainsi d'une connexion Internet 30 fois plus rapide comparé à l'ADSL.

Les débits descendants annoncés à 500Mbit/s minimum (et montant de 200 Mbit/s) ont été mesurés à des niveaux supérieurs par des sites indépendants tels que speedtest, ou le test de mire ADSL, partout en France.

### Une puissance hors du commun

Grâce à la fibre, la vitesse de téléchargement est décuplée: jouez à vos jeux en ligne préférés, regardez vos vidéos sans latence et connectez plusieurs Smartphones et tablettes simultanément en wifi.

Avec la TV Haute Définition connectée à la fibre, vous profitez d'une qualité d'image désormais en 4K Ultra HD et d'un son fluide émis en 3 dimensions grâce à la technologie Dolby Atmos.



### Plusieurs phases de travaux

Les travaux d'implantation des armoires Orange pour le déploiement de la fibre optique sur la commune se dérouleront selon le calendrier suivant:

#### >>> Jusqu'au 2 juin de 8h à 17h30:

Rue Voltaire, rue de Verdun, rue Auguste Blanche, rue Parmentier, quai de Dion Bouton, rue Bourgeoise.

#### >>> Travaux jusqu'au 9 juin de 8h à 17h30:

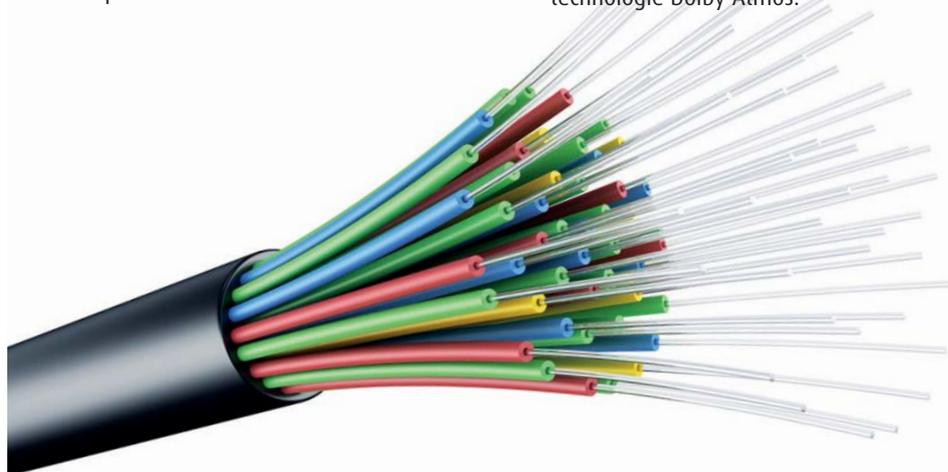
Rue Lucien Voilin, rue Eichenberger, rue Godefroy, rue Collin, rue Paul Bert, rue Rouget de Lisle, rue des Bas Rogers.

#### >>> Travaux du 12 juin au 23 juin de 8h à 17h30:

Rue Charles Lorilleux, rue Jules Verne.

#### >>> Travaux du 5 au 16 juin de 8h à 17h30:

Rue Montaigne, rue Pasteur, rue Gambetta, rue de l'Oasis, rue Rousselle, rue Bellini, rue Paul Bert, rue Jean Jaurès, rue Roque de Fillol, rue de la République, rue Marius Jacotot, rue des Pavillons, rue Bernard Palissy, quai de Dion Bouton.



L'accès à la fibre sera possible trois mois après la fin des travaux en souscrivant un contrat soit avec l'opérateur historique, soit avec l'un des opérateurs alternatifs.